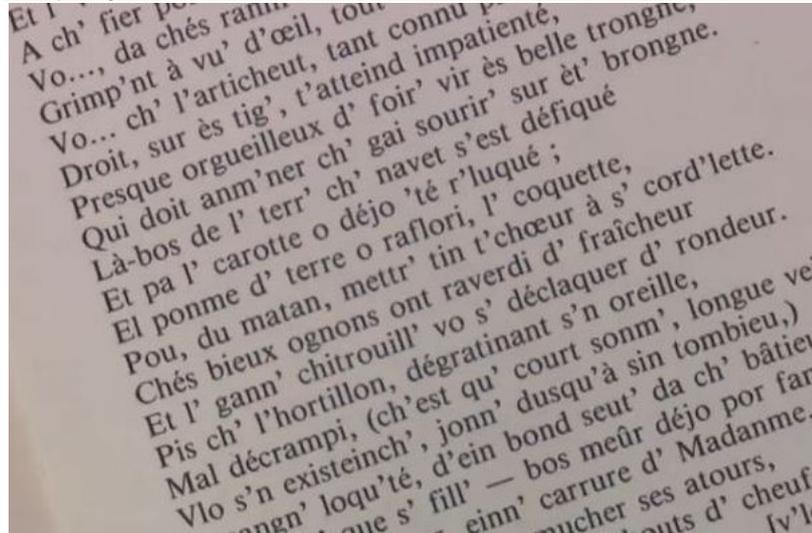


# Langues régionales : le picard peut désormais être enseigné à l'école

Publié le 16/12/2021 à 17h00 . Mis à jour le 16/12/2021 à 17h23

Écrit par **Sylvia Bouhadra**



Le picard, appelé ch'ti dans le Nord-Pas-de-Calais, est reconnu langue régionale par le ministère de la culture. • © FTV

## A l'instar du corse et du breton, la langue picarde figure désormais parmi les langues régionales à enseigner à l'école.

Le picard et le flamand vont faire leur entrée à l'école. La circulaire sur les langues et cultures régionales, publiée jeudi 16 décembre par le ministère de l'Éducation nationale, permet l'enseignement de ces deux langues régionales dans les académies de Lille et Amiens.

Il était jusqu'ici impossible d'apprendre le picard dans les établissements scolaires français, contrairement au breton ou à l'alsacien. Il fallait alors compter sur des activités extrascolaires, ou, plus tard, aller à l'université Picardie-Jules Verne, qui propose cette option.

Les académies d'Amiens et de Lille "*vont désormais travailler concrètement et dans la concertation sur les contours de ces enseignements (contenus, pédagogie, ressources humaines, formation) en vue de premières implantations à la rentrée 2022*", a indiqué la Région académique des Hauts-de-France dans un communiqué.

Une décision positivement accueillie par Stéphane Haussoulier, le président du Conseil départemental de la Somme :

*"Je me félicite de cette décision qui répond à la demande formulée en novembre auprès de Jean Castex. Le Département accompagnera en 2022 les communes qui se lanceront dans des actions de valorisation du Picard, en lien avec l'Agence régionale de la langue picarde"*, a ajouté le député de la Somme.

## Vent debout contre la disparition du picard

Ces derniers mois, élus et organisations se sont mobilisés pour la défense de la langue picarde, craignant la disparition de celle-ci. En début d'année, l'Agence régionale de la langue picarde et l'Institut de la langue régionale flamande organisaient une manifestation devant le rectorat de Lille samedi 29 mai. Ils réclamaient la mise en place d'un enseignement de ces langues à l'école.

Début décembre, trois élus des Hauts-de-France, Jean-Pierre Decool et Eric Bocquet dans le Nord et Laurent Somon dans la Somme, adressaient une lettre au Premier ministre Jean Castex.

Le picard ou le "ch'ti" est une langue belgo-romane parlée dans une grande partie des Hauts-de-France et du Hainaut occidental en Belgique. Un million de personnes parleraient cette langue, selon l'Agence régionale de la langue picarde.